

Réunion extraordinaire du mercredi 10 octobre 2012

Grand Paris

Intervention de Jacques CHAUSSAT

*Président du groupe Union des Démocrates et Indépendants
au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis*



Monsieur le Président, Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,

Le Grand Paris, c'est l'une des clefs de l'avenir de la France.

Avec le projet du Grand Paris, nous avons assisté pour la première fois, depuis des décennies, à cette rupture avec la notion même d'aménagement axé sur un équilibre territorial. En effet, il doit être clairement compris que le développement de l'ensemble Paris, à travers la compétitivité économique nationale, contribuera, entre autres, à faire évoluer positivement la relation et la complémentarité avec les métropoles régionales.

En conséquence, bien sûr, ce dossier est d'une importance « capitale » pour notre pays, pour notre Région et pour notre Département.

Je ne reviendrai pas ici sur l'histoire récente de ce dossier et les raisons qui ont motivé ce projet. Chacun d'entre nous les connaît parfaitement.

Je rappellerai seulement que le schéma d'ensemble du Grand Paris, tel qu'il a été adopté, a fait l'objet d'un consensus politique fort. Cela a été acté par l'Etat : **c'est donc écrit, c'est donc signé, c'est donc juré !**

De nombreuses études ont été réalisées, d'autres sont bien engagées et bien entendu des réflexions sont encore à mener. Dans ces conditions, nous n'avons plus de temps à perdre.

Le transport est, certes, au cœur même de ce projet. Il est la condition première, essentielle, au développement économique, à l'emploi, à la vie sociale pour les habitants de l'Île-de-France et tout particulièrement pour ceux de la Seine-Saint-Denis. Ces derniers espèrent enfin trouver ainsi le rééquilibrage tant attendu avec l'Ouest parisien.

L'enjeu est évidemment considérable.

C'est la raison pour laquelle notre groupe tient à réaffirmer très fortement sa volonté de voir réalisées concomitamment les deux lignes du Grand Paris concernant notre Département. En effet, la ligne dite « rouge » et la ligne « orange » sont absolument complémentaires. On ne peut imaginer qu'il ne puisse pas en être ainsi.

On peut comprendre pourquoi, depuis quelques jours, on observe une inquiétude grandissante parmi les élus locaux et nationaux mais aussi dans une grande partie de la population.

Je ne reviendrai pas ici sur le désormais tant attendu milliard d'euros qui n'apparaît pas dans le Projet de Loi de Finances 2013. Cela est dans tous les esprits et nous sommes tous d'accord sur l'ardente obligation pour l'Etat de respecter la parole donnée.

Monsieur le Président, c'est un bien mauvais signal qui est ainsi envoyé par le Gouvernement que vous soutenez !

J'ajoute que cette l'inquiétude est d'autant plus compréhensible lorsque nous venons d'apprendre que, **dans le plus profond mépris pour les élus franciliens que nous sommes**, Pierre SERNE, Vice-Président du Conseil Régional d'Île-de-France, Vice-Président du STIF, vient de franchir une ligne jaune – si vous me permettez l'expression. Il a annoncé le mercredi 3 octobre dernier devant un auditoire réuni à Seattle (aux Etats-Unis) à l'occasion du congrès de la puissante organisation américaine des professionnels du transport public, **le séquençage des travaux du Grand Paris.**

Ainsi, on apprend à cette occasion, sans qu'il y ait eu la moindre concertation ou discussion préalable, l'ordre des priorités dans les réalisations annoncées pour l'horizon 2025. La première priorité : le sud de la ligne rouge ; la seconde : la

partie nord-est de cette ligne rouge, à l'exclusion du tronçon nord vers l'aéroport Charles de Gaulle ; enfin, la troisième : la ligne orange et l'extension de la ligne 14 du métro parisien. Le reste serait reporté au-delà de 2025. Ce n'est pas acceptable !

On ne peut pas continuer à mépriser de cette manière les élus locaux, engagés depuis de nombreuses années dans une volonté marquée d'amélioration des transports pour la population et ce d'autant que derrière ces réalisations se profilent des projets en termes de développement économique, social, de développement culturel et de construction de logements.

Nous avons confiance et beaucoup d'espoirs en ce projet, tel que conçu et adopté.

Il doit faire partie des choix politiques prioritaires en matière d'investissement pour le pays, même dans une situation financière difficile.

Par ailleurs, l'Etat doit respecter des décisions qui ont conduit à tant d'engagements des villes, des intercommunalités et des territoires.

Dans ces conditions, nous exigeons que l'intégralité du Schéma Grand Paris soit réalisée dans les délais initiaux prévus.

Ceci doit être clairement réaffirmé de manière solennelle au plus haut niveau de l'Etat.

Pour nous, le Grand Paris doit être une grande priorité nationale.

